



Identification des Zones d'Accélération des
Énergies Renouvelables sur le territoire de la
Communauté de Communes Gally Mauldre

Débat communautaire du 27 mars 2024

1. PLANIFIER POUR ACCELERER LES ENERGIES RENOUVELABLES

loi APER, pourquoi, quand, comment

2. LE PORTRAIT ENERGETIQUE DE LA CCGM

Le PCAET : les 4 sources d'énergie privilégiées, les projets citoyens

Le profil énergétique du territoire

Les principales contraintes à prendre en compte (zones de protection..)

3. Point d'avancement par commune

Les ZAER : brouillons, questions, difficultés rencontrées

Axes stratégiques de questionnements : interfaces entre communes, grands projets structurants, quantification des besoins et potentiels....

Outils de calcul des potentiels de chaque ZAER, questionnements pas à pas

PLANIFIER POUR ACCELERER LES ENERGIES RENOUVELABLES

POURQUOI LES ENERGIES RENOUVELABLES ET POURQUOI EST-IL URGENT D'ACCELERER ?

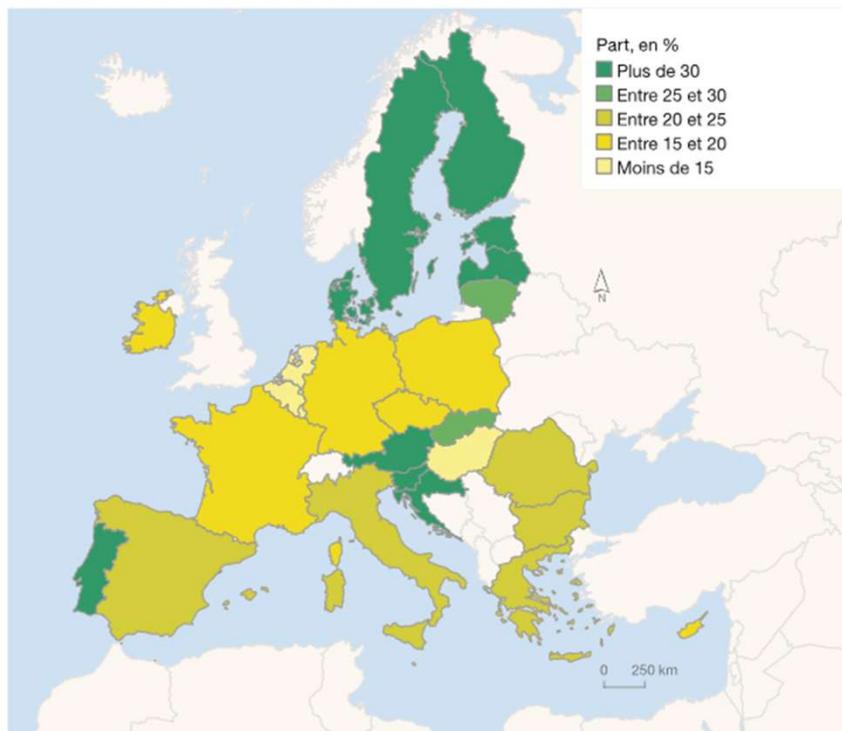


- ✓ **Enjeu de franchir le « mur énergétique »** : Parce que même en réduisant notre consommation d'énergie, la réduction de notre consommation d'énergies fossiles doit être remplacée par d'autres énergies. Comme aucun nouveau nucléaire ne sera en service avant au moins 2035-2040, seules les énergies renouvelables (électrique, gaz et chaleur/froid) peuvent nous permettre de réussir la transition énergétique sans rupture d'approvisionnement.
- ✓ **Enjeu de souveraineté et de développement économique** : Relocalisation de la production en local, indépendance vis-à-vis des fluctuations internationales, maîtrise des coûts dans la durée, réindustrialisation des territoires...

LE RETARD PRIS PAR LA FRANCE DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES FRAGILISE SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA CONSOMMATION FINALE BRUTE D'ÉNERGIE EN 2020

En %



Objectif 2020 : 23%

Réalisé 2021 : 19%

Sources : SDES pour la France ; Eurostat pour les autres pays

Sources : Annexes | Chiffres clés des énergies renouvelables (developpement-durable.gouv.fr)

LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, NOUVEL OUTIL DE PLANIFICATION À LA DISPOSITION DES COMMUNES

- ✓ Dispositif créé par la Loi n° 2023-175 du 10/03/2023 dite loi **APER**
- ✓ Article 15 de la loi : Les « **zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes** » sont des **zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes** pour le développement des ENR ».
- ✓ Pour **Accélérer** la Production d'énergies Renouvelables
- ✓ Dans un objectif de **planification** territoriale (ascendante)
- ✓ Donne des leviers et des incitations aux communes : simplifier, accélérer, financer, partage de la valeur
- ✓ Donne les moyens de porter une réflexion stratégique à l'échelle locale en articulant production, consommation et efficacité

□ LA LOI DONNE AUX COMMUNES LE POUVOIR DE DÉCISION

□ AVEC :

- 1/ AUCUNE ZAER VALIDÉE SANS L'AVIS CONFORME DE LA COMMUNE,
- 2/ CERTAINES ZONES INTERDITES AUX ZAER
- 3/ UNE RÉVISION A MINIMA TOUS LES 5 ANS

LES ZAER : DISTINGUER LE VRAI DU FAUX

DÉFINIR LES ZAER, C'EST :



- ✓ **Planifier** le développement énergétique en cohérence avec le projet de territoire (**anticiper**, donner de la visibilité, programmer)
- ✓ **Incitations économiques** (bonus, modulations tarifaires..) ou **administratives** (procédures simplifiées, délais d'instruction réduits...)
- ✓ Favoriser le développement de **projets citoyens** (concertation, anticipation...)
- ✓ Concertation locale préalable, visibilité données aux habitants/parties prenantes ⇒ **acceptabilité**
- ✓ Visibilité pour les développeurs ⇒ **optimisation** des projets
- ✓ **Zones privilégiées mais non exclusives** (comité de projet en dehors de ZAER)
- ✓ Possibilité de créer des *zones d'exclusion* des EnR, à la seule condition que l'ensemble des ZAER d'une région permettent d'atteindre les objectifs régionaux de la PPE

DÉFINIR LES ZAER, CE N'EST PAS :



- ✗ Dessiner une ZAER c'est autoriser un projet
- ✗ Dessiner une ZAER c'est définitif
- ✗ Perdre le contrôle dès que la carte est validée par le Préfet
- ✗ Être obligé de proposer des ZAER pour chaque ENR
- ✗ Le calendrier n'est pas tenable, autant ne rien faire du tout
- ✗ Ne rien faire n'entraîne pas de sanction
- ✗ N'avoir aucun avantage à m'engager dans cette démarche puisqu'il n'y a pas d'incitation

27 mars 2024

LA PLANIFICATION DES ENR, PARTIE INTÉGRANTE DES STRATÉGIES TERRITORIALES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ✓ **Territorialiser la TE** : construire une vision long terme et élaborer des stratégies d'aménagement de votre territoire préservant l'environnement, tout en améliorant la santé et le cadre de vie des populations actuelles et futures....

GALLY MAULDRE un Territoire déjà engagé



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ENTRE L'ÉTAT ET
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
GALLY MAULDRE



ID : 078-200034130-20210203-20200203-DE

BILAN DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
2015 – 2021



27 mars 2024

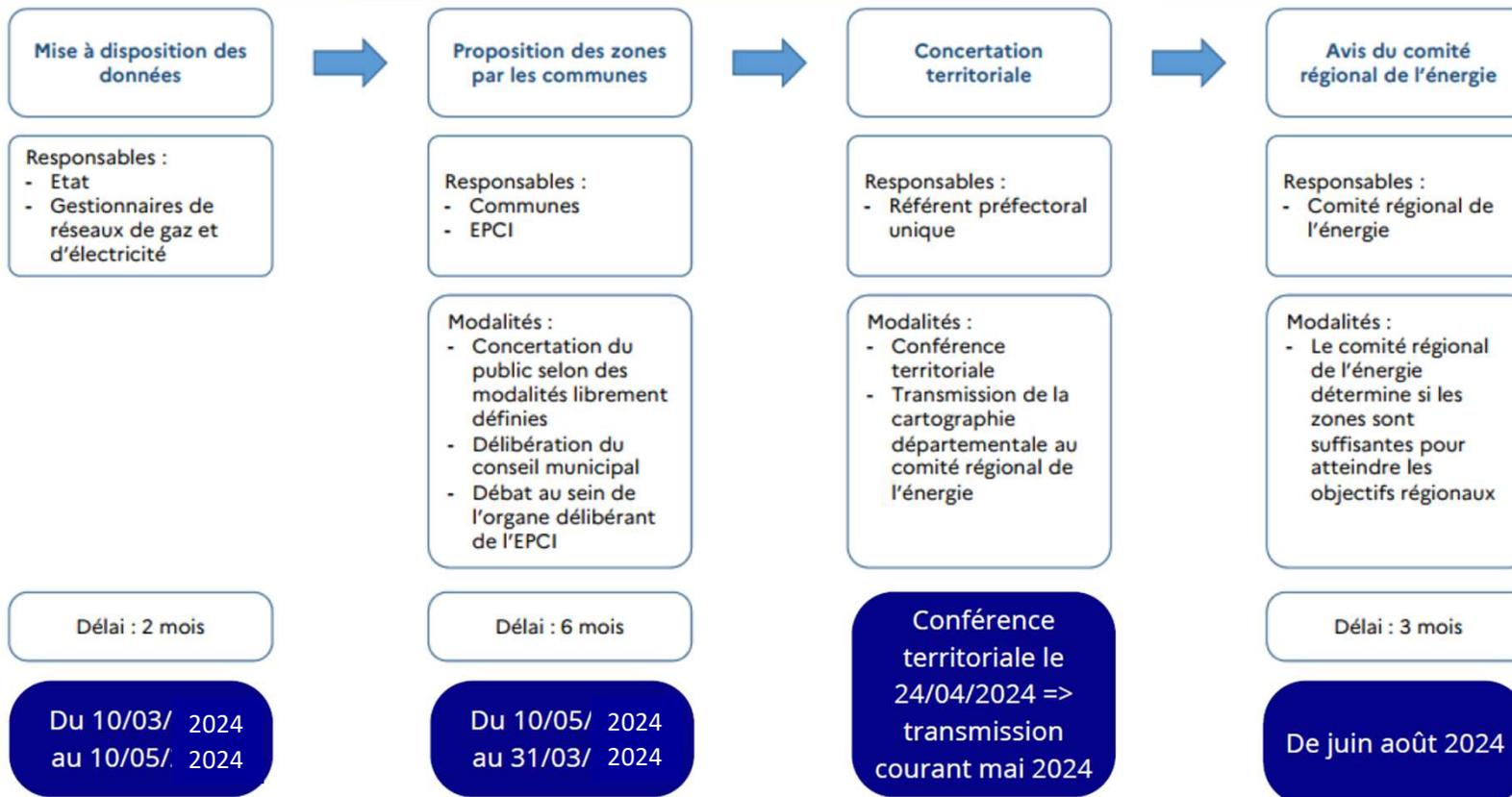
LES ZAER : COMMENT FAIRE

Le rôle de l'Etat : facilitateur

- Volonté de l'Etat : **permettre aux élus locaux de s'emparer de la diversité des moyens de production d'énergies renouvelables et de leurs retombées positives**
- **Les services de l'Etat pour vous accompagner dans les Yvelines :**
 - Victor DEVOUGE - Secrétaire général de la préfecture et référent préfectoral énergies renouvelables
 - Les services de la Direction Départementale des Territoires des Yvelines (DDT 78) pour répondre à vos questions techniques :
 - Catherine LANGLET - Adjointe à la cheffe du Service des Territoires, de l'Aménagement et de la Transition Ecologique (STATE) et Responsable de la Mission Transition Ecologique
 - François COLIN - Chargé de mission transition écologique - Energies renouvelables
- **Les missions du référent préfectoral :**
 - Faciliter les démarches administratives
 - Coordonner les travaux des services chargés de l'instruction des autorisations
 - Faire un bilan annuel de l'instruction des projets sur le territoire
 - Fournir un appui aux collectivités dans leur démarche de planification de la transition énergétique

LES ZAER : COMMENT FAIRE

Calendrier - Partie 1



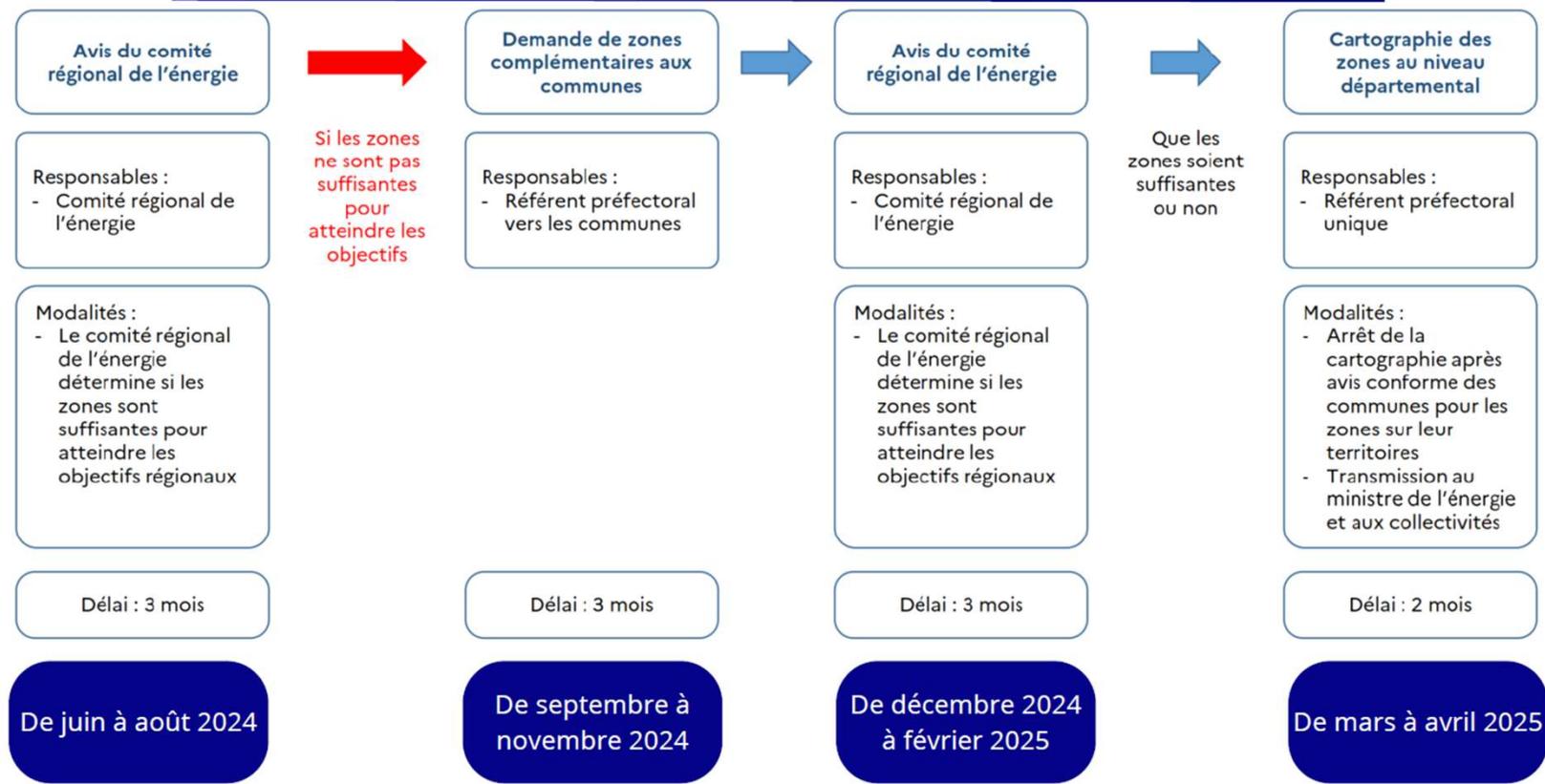
LES ZAER : COMMENT FAIRE

Calendrier - Partie 2 - Hypothèse n°1



LES ZAER : COMMENT FAIRE

Calendrier - Partie 2 - Hypothèse n°2



LES ZAER : ETAT D'AVANCEMENT DANS LES YVELINES

Etat d'avancement global

• Etat d'avancement des communes (au 11/03/2024) :

- Nombre de communes ayant arrêté leurs zones : 26
- Nombre de communes avançant dans la démarche* : 84 => catégorie dans laquelle se retrouvent les 11 communes de la CCGM
- Nombre de communes ne souhaitant pas s'impliquer dans la démarche : 3
- Nombre de communes pour lesquelles nous n'avons pas d'informations : 146
- *Communes pour lesquelles nous disposons d'informations (création d'un compte et éventuellement tracé de zones sur le portail cartographique des EnR, concertation du public en cours ou à venir, délibération à venir, etc.)

• Débats EPCI :

- CASGBS : 09/12/2023
- CCGM : 27/03/2024
- CCPH : 11/04/2024
- CAVGP : 25/06/2024
- CASQY : Septembre 2024

Portail cartographique des EnR

• Suivi des ZAER (au 26/03/2024) :

- En brouillon : 170
- En attente d'avis : 369
- Demande de validation : 36
- Note de lecture : il y a un grand nombre de zones car sur le portail 1 zone = 1 secteur défini (sachant qu'il peut y avoir plusieurs secteurs par ZAER autrement dit par filière de production EnR définis par chaque commune)

• Par filière de production EnR :

- Éolien : 7
- Solaire photovoltaïque : 334
- Solaire thermique : 27
- Hydroélectricité : 3
- Géothermie : 131
- Biométhane : 9
- Biomasse : 25
- Aucune : 37

• 127 comptes répartis entre :

- 91 communes => toutes les communes de la CCGM ont créé un compte
- 6 EPCI => aucun compte EPCI créé au niveau de la CCGM

LES ZAER : COMMENT FAIRE

Focus CCGM

- **Andelu** : 0 ZAER
- **Bazemont** : 0 ZAER
- **Chavenay** : 15 ZAER (Brouillon)
 - Solaire photovoltaïque : 11
 - Géothermie : 4
- **Crespières** : 7 ZAER (En attente d'avis)
 - Solaire photovoltaïque : 6
 - Solaire thermique : 1
- **Davron** : 7 ZAER (En attente d'avis)
 - Solaire photovoltaïque : 6
 - Eolien : 1
- **Feucherolles** : 1 ZAER (Brouillon)
 - Solaire photovoltaïque : 1
- **Herbeville** : 0 ZAER
- **Mareil-sur-Mauldre** : 2 ZAER
 - Solaire photovoltaïque : 2
- **Maule** : 5 ZAER (Brouillon)
 - Géothermie : 2
 - Eolien : 2
 - Solaire photovoltaïque : 1
- **Montainville** : 1 ZAER (Brouillon)
 - Solaire photovoltaïque : 1
- **Saint-Nom-la-Bretèche** : 0 ZAER

LA CONCERTATION, ÉTAPE INDISPENSABLE POUR LES COMMUNES AVANT DÉLIBÉRATION

- ✓ Les **modalités** sont libres
- ✓ Vigilance sur les possibles recours pour « **insuffisance de concertation** » mais manque de recul sur ce dispositif tout nouveau
- ✓ Énergie = sujet technique ⊕ sujet parfois polémique, désinformation etc.
 - Une réunion de concertation donne l'occasion de répondre aux questions
- ✓ En général, une durée de 2 à 3 semaines
- ✓ Voir les témoignages de collectivités sur la communauté dédiée sous Expertises Territoires + exemples de délibérations

LA CONCERTATION, ÉTAPE INDISPENSABLE POUR LES COMMUNES AVANT DÉLIBÉRATION

Concertation du public

- **Loi APER (article 15)** : “Après concertation du public selon des modalités qu’elles déterminent librement, les communes identifient, par délibération du conseil municipal, des zones d’accélération (...)” => la liberté pour les communes porte donc sur les modalités de la concertation et non sur l’opportunité d’en organiser une
- **Objectif** : Les ZAER témoignent d’un “portage politique” de la municipalité et garantissent, grâce à une phase de concertation préalable, un certain degré d’acceptabilité auprès de la population
- **Concrètement** : Il ne s’agit pas à proprement parler d’une *concertation* (au sens qu’il revêt en matière d’urbanisme par exemple) mais plutôt d’une *consultation*
- **Exemples yvelinois** :
 - Volet information :
 - Site internet communal
 - Article dans le journal municipal
 - Bulletin d’information dédiée et distribuée dans les boîtes aux lettres
 - Affichage public
 - Réunion publique
 - Volet remarques de la population
 - Site internet communal
 - Registre en mairie
 - Coupon à découper et retourner dans le bulletin d’information
 - Prise de notes lors de la réunion publique

LE PORTRAIT ENERGETIQUE DE LA CCGM

Les enjeux concernant le développement des Energies Renouvelables (ENR)

QUE DIT LE PCAET ?

- **Développer les ENR locales sans impacter le paysage** (Valorisation de la plaine agricole, maintien des cônes de vue, prescriptions paysagères, etc.),
- Le développement des énergies renouvelables sur le territoire de Gally Mauldre passe notamment par **la mobilisation des habitants** autour de projets individuels mais aussi par la création de projets citoyens autour de coopératives EnR.
- Afin de renforcer la production d'énergie renouvelable sur Gally Mauldre, le territoire s'appuie sur les **différents potentiels et ressources locales**.
- L'idée est de développer un mix varié et des projets avec des co-bénéfices importants : préservation des paysages, pas de conflit d'usage sur les ressources, **implication des acteurs locaux** pour assurer des retombées économiques sur le territoire, etc.
- **Rôle de la CCGM** : Suivi et coordination, exemplarité



PCAET approuvé – Fiche action n°2 : Faire émerger une production locale d'énergies renouvelables

ENR
2.1

Etudier le potentiel et la faisabilité du développement photovoltaïque

- Identifier les zones possibles pour une centrale solaire photovoltaïque (friches) en prenant en compte les contraintes écologiques (habitats directs, trame verte et bleue) et en garantissant une bonne insertion paysagère
- Etudier plusieurs possibilités pour cette centrale : raccordement au réseau électrique ou transformation en hydrogène
- Identifier les surfaces de toitures publiques et privées (partenaires : communes, département, ...)
- Mobiliser les habitants et les coopératives locales pour identifier des porteurs de projet

ENR
2.2

Développer une filière bois énergie/biomasse locale

- Mobiliser les propriétaires forestiers pour valoriser la ressource en bois local des forêts privées et classées, assurer une gestion durable de cette ressource et un développement de biodiversité forestière ; associer le CRPF à cette action pour préciser leur rôle
- Mobiliser les acteurs agricoles pour étudier la valorisation de la biomasse en agroforesterie (haies)
- Organiser des formations sur l'entretien du bois
- Identifier les infrastructures mobilisables (gares qui acceptent le bois, scieries...)
- Inciter à des débouchés locaux : remplacement des chauffages fioul/gaz par un chauffage bois avec des installations performantes et non polluantes

ENR
2.3

Coordonner le développement de la méthanisation en mettant en lien les acteurs

- Alimenter le méthaniseur du zoo de Thoiry qui manque de matière organique
- Mettre en lien les acteurs et les méthaniseurs existants
- Trouver les porteurs de projet (cibler notamment les agriculteurs via la Chambre d'Agriculture)
- Travailler sur l'acceptabilité et la perception de la méthanisation par la population
- S'appuyer sur l'étude de GRDF et de l'APPVPA sur les gisements méthanisables (2 projets supplémentaires possibles identifiés)
- S'appuyer sur l'étude à venir sur les implantations possibles
- Etudier les ressources liées aux cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE)
- S'assurer du non conflit d'usage des sols agricoles et accorder la priorité à l'alimentation

QUE DIT LE PCAET ?

PROFIL ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

ÉLECTRICITÉ • CONSOMMATION & PRODUCTION

CC Gally Mauldre

CODE INSEE 200034130



Sources : Enedis, Agence ORE, ODRE.

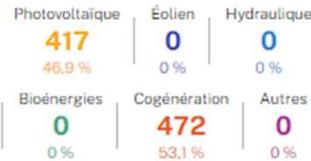
Consommation d'électricité par secteur en 2022

104 411 MWh consommés au total



Production d'électricité par filière en 2022

889 MWh de production au total



Comparaison production / consommation d'électricité

CC GALLY MAULDRE

consomme 104 411 MWh

et produit 889 MWh soit un ratio de 0,9 %

YVELINES

consomme 7 666 570 MWh

et produit 421 936 MWh soit un ratio de 5,5 %

20

27 mars 2024



Energies renouvelables PLANIFICATION
Portail cartographique

Accueil Saisie de ZAER Suivi des ZAER Bilan énergétique Tableau de bord

Accueil > Bilan de mon territoire



PROFIL ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

GAZ • CONSOMMATION

CC Gally Mauldre

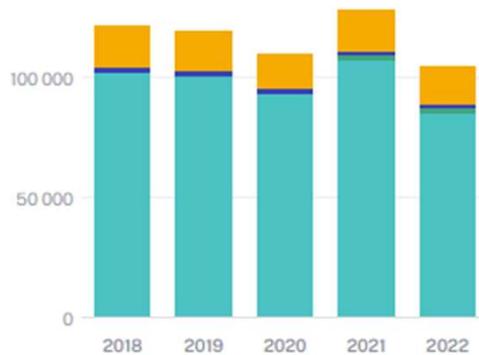
CODE INSEE 200034130



Source : Agence ORE.

105 053 MWh consommés en 2022*

Résidentiel	Agriculture	Industrie
85 302	2 016*	1 511*
Tertiaire	Inconnu	
16 225*	0*	



Voici la répartition par secteur de la consommation de votre territoire

Résidentiel	Agriculture	Industrie
81,2 %	1,9 %*	1,4 %*
Tertiaire	Inconnu	
15,4 %*	0 %*	



comparée à celle des 7 790 421 MWh Yvelines

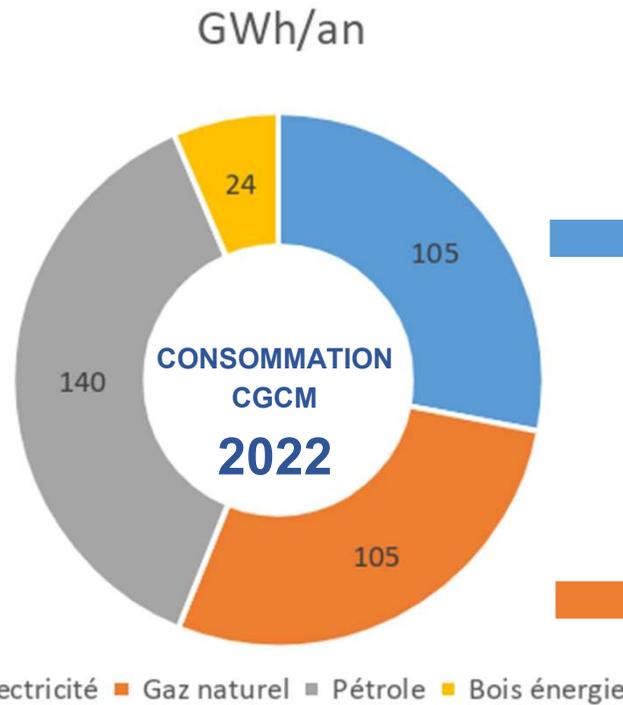
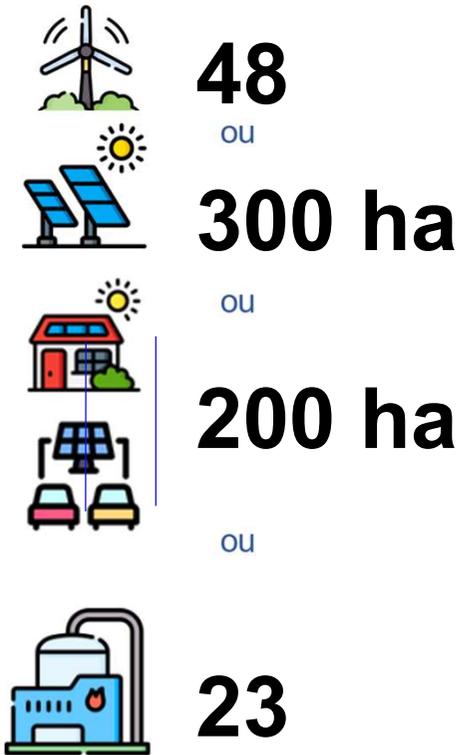
Résidentiel	Agriculture	Industrie
46,9 %	0,1 %	27,4 %
Tertiaire	Inconnu	
25,7 %	0,0 %	

21

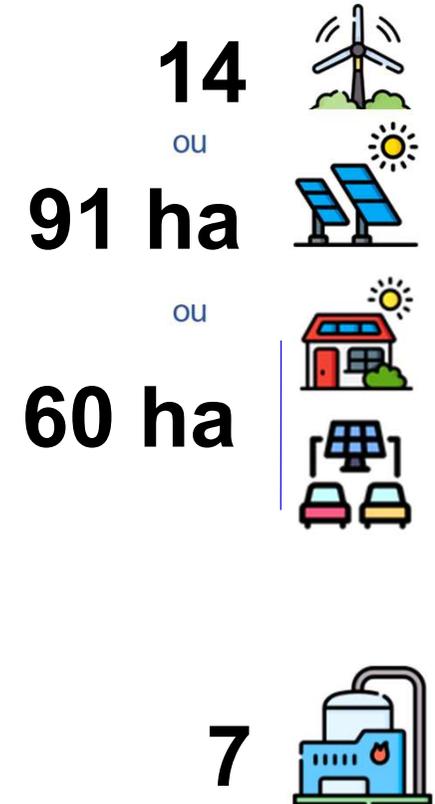


27 mars 2024

QUELQUES ORDRES DE GRANDEUR...



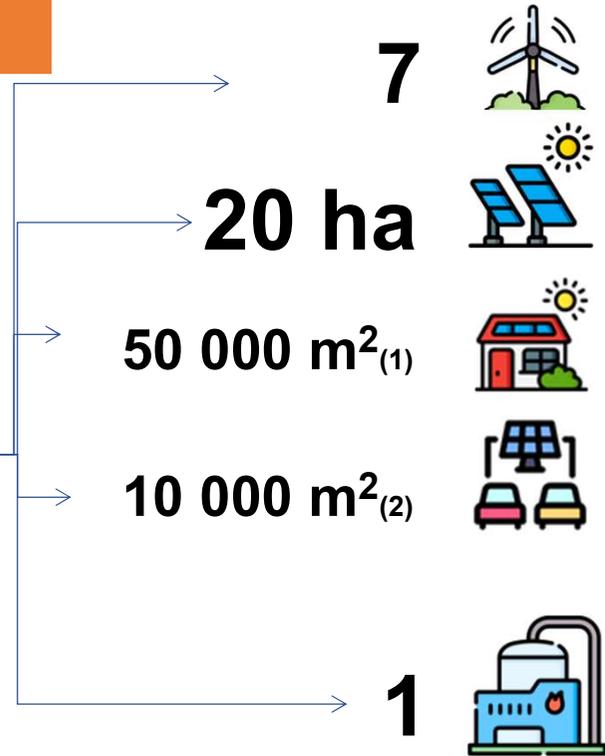
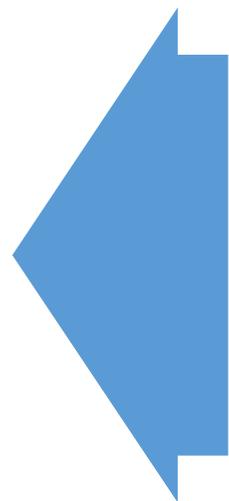
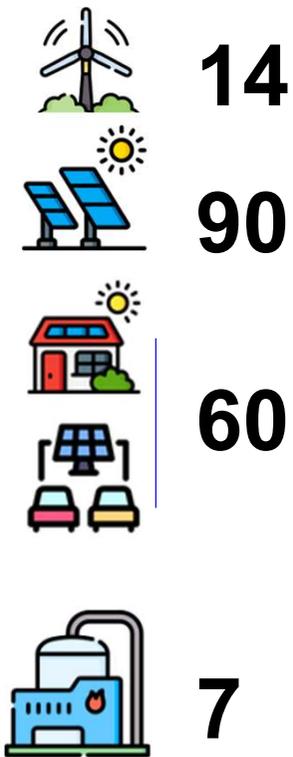
ETAT ACTUEL 2022



22
27 mars 2024

PROJECTION HYPOTHÉTIQUE, JUSTE POUR VOIR...

HYPOTHÈSE 2050 : -40% DE CONSO ET 50%ENR



UN EXEMPLE DE MIX (hors chaleur et froid)

- (1) 1 000 toits de 50 m²
- (2) 10 parkings de 1 000 m²



TESTER DES MIX ÉNERGÉTIQUES AVEC TERZA



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 24 JANVIER 2024

Zones d'accélération des énergies renouvelables : identifier simplement les objectifs locaux avec Terza

L'application Terza, lancée par la FNCCR, facilite la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (Zaer) par les communes. Cet outil pédagogique mis à disposition gratuitement sur Internet favorise la planification territoriale et l'intégration locale des productions énergétiques décentralisées.

Ambitions de production renouvelable supplémentaire		
ⓘ Les énergies que vous décidez de valoriser dépendent des ressources et des contraintes de votre territoire. L'équilibre énergétique calculé ne prend pas en compte la saisonnalité et l'intermittence de certaines filières renouvelables.		
		GWh/an
Éoliennes terrestres 2,5 MW	5 mâts	39,4
Surface photovoltaïque au sol	20 ha	23,0
Surface photovoltaïque en ombrière	10000 m ²	1,77
Surface photovoltaïque en toiture	50000 m ²	8,87
Centrale microhydrauliques 700 kW	unités	
Autres EnR électriques	GWh/an	
Total Électricité ⚡		73,0

Méthaniseurs en injection 200 Nm ³ /h	1 unités	15,0
Surface de solaire thermique	5000 m ²	2,0
Logements passés au bois / géothermie	150 foyers	1,0
Bâtiments passés au bois / géothermie	m ²	
Petite chaufferie bois collective 100 kW	unités	
Chaufferie bois sur réseau 3 MW	1 unités	6,0
Autres substitutions bois-énergie	GWh/an	
Autres chaufferies sur réseau 3 MW	unités	
Autres EnR chaleur et gaz	GWh/an	
Total Gaz et Chaleur 🔥		24,0
Production renouvelable supplémentaire totale		97,0



AUTRES SOURCES D'INFORMATION EN ILE DE FRANCE

Pour d'autres sources d'information sur l'état des lieux énergétique du territoire francilien : voir aussi le site du ROSE (Réseau d'observation statistique de l'énergie et des GES), co-piloté par la DRIEAT et le Conseil régional d'Île-de-France, et constitué de 15 partenaires

Les tableaux de bord et indicateurs

[Tableau de bord - ROSE \(roseidf.org\)](https://roseidf.org)

Les cartes de production ENR par territoire

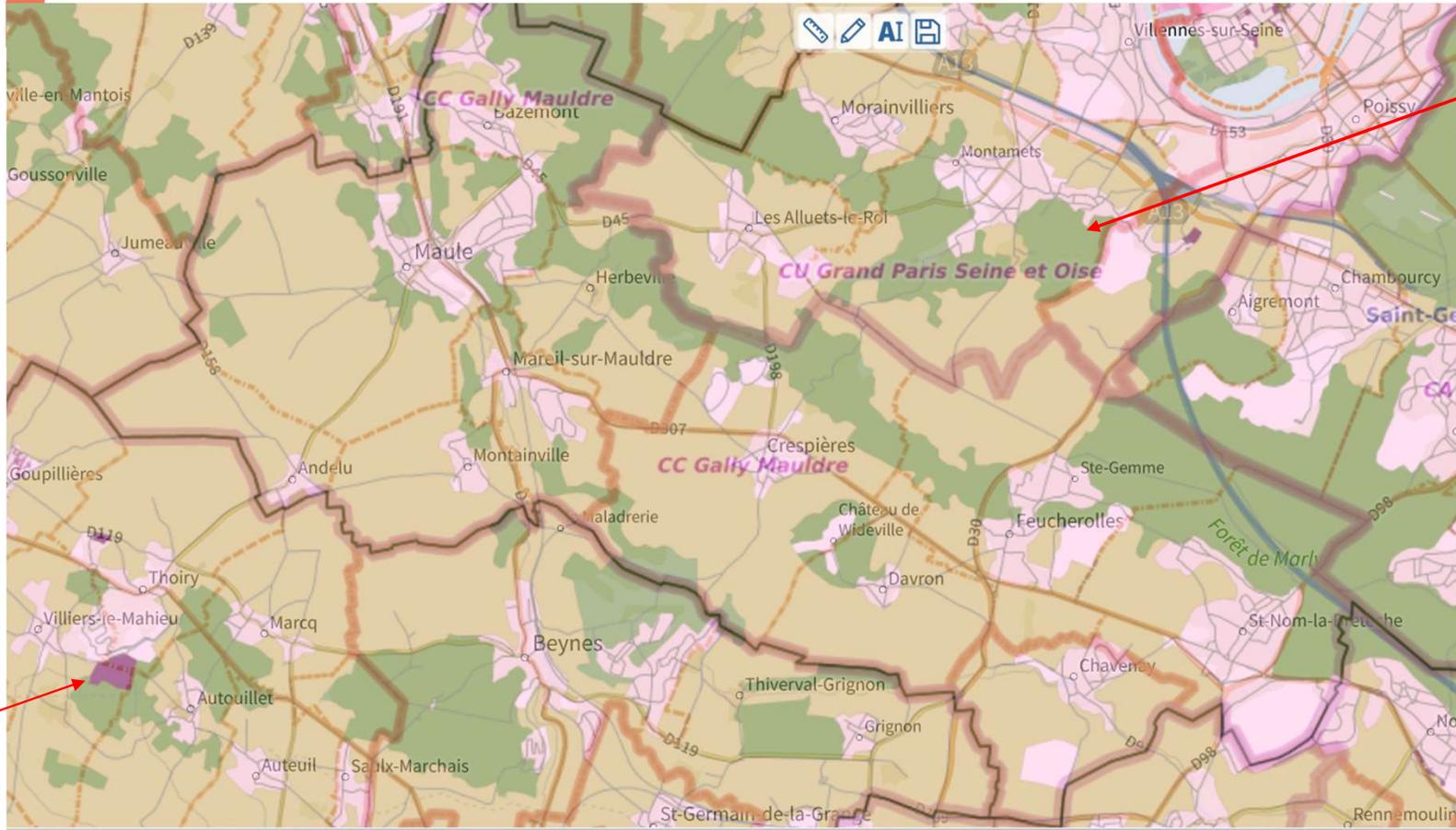
[ENERGIF - ROSE \(roseidf.org\)](https://energif.roseidf.org)

OU

https://geoweb.iau-idf.fr/webapps/energif/?x=1.947031804846985&y=48.86239494687358&zoom=12&id_appli=productions

25

PRIORITES DU PCAET ET POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE : PV AU SOL



VILLIERS LE MAHIEU

POISSY

**Pas de potentiel
PARC PV AU SOL
identifié sur le
territoire de la
CCGM**

**==> AGRIVOLTAÏSME A
ETUDIER
LOCALEMENT**

**==> RARES
DELAISSES
ROUTIERS**

26

PRIORITES DU PCAET ET POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE : PV EN TOITURE

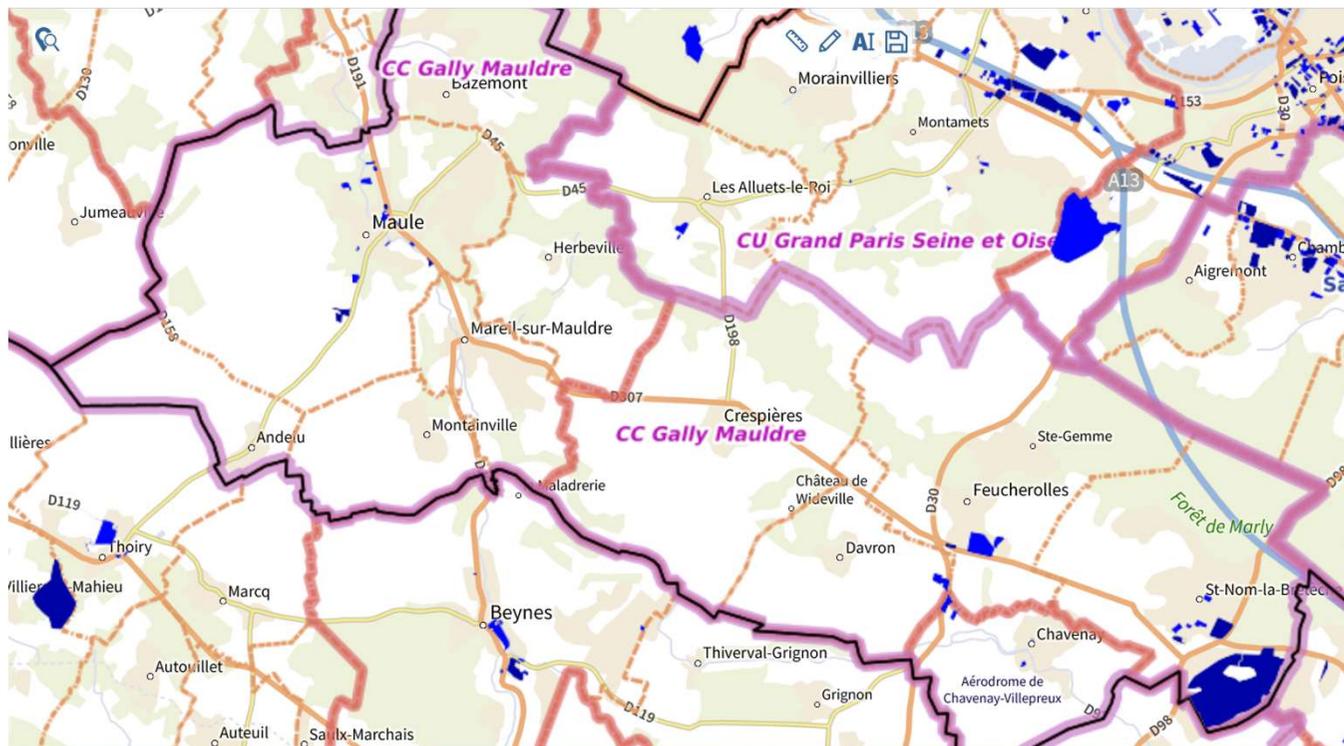
Nombreux potentiels. Voir directement sur le site (zooms nécessaires)

Voir également le site <https://monpotentielsolaire.smartidf.services/fr/potentiel-solaire/decouvrir-un-potentiel/mon-territoire?address=Gally%20Mauldre>

Et la carte

<https://monpotentielsolaire.smartidf.services/fr/potentiel-solaire/decouvrir-un-potentiel/mon-toit>

PRIORITES DU PCAET ET POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE : PV SUR PARKING



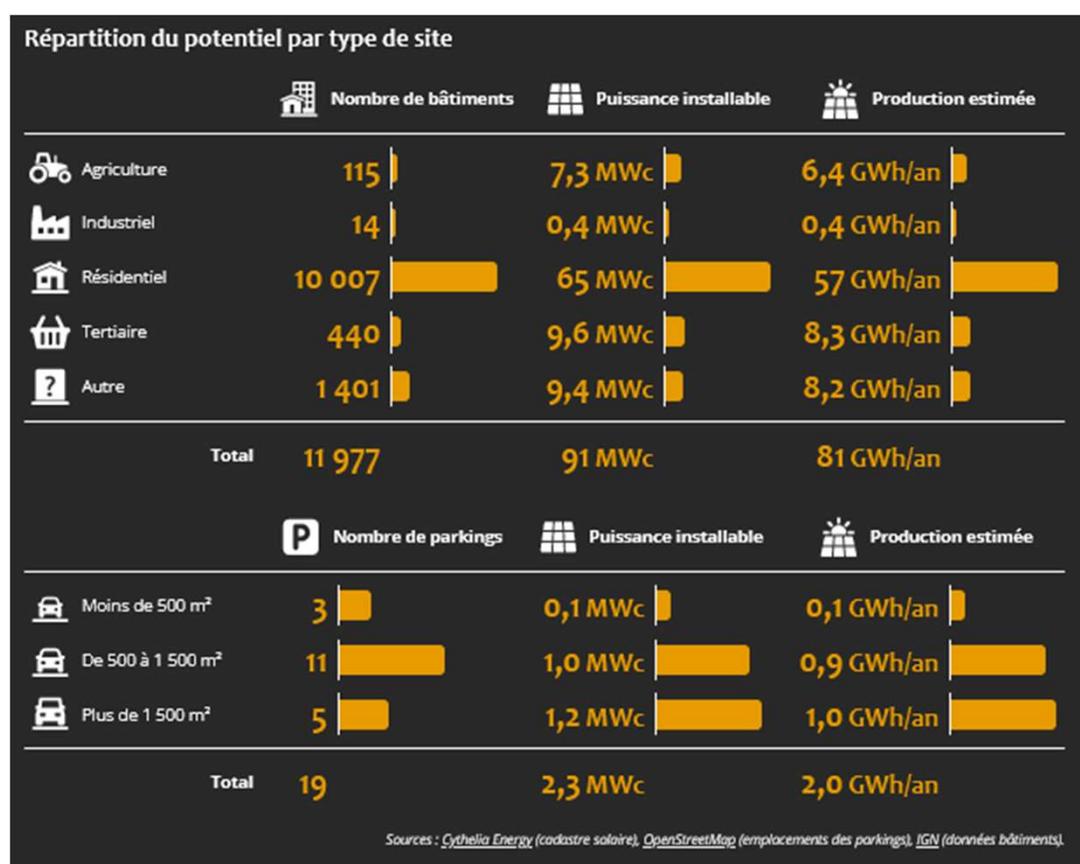
Nombreux potentiels.
Notamment sur St Nom Le
Bretèche, Feucherolles et
Maule

Unités foncières contenant des surfaces
de stationnement non couvertes
de plus de 500 m² (données déclaratives)

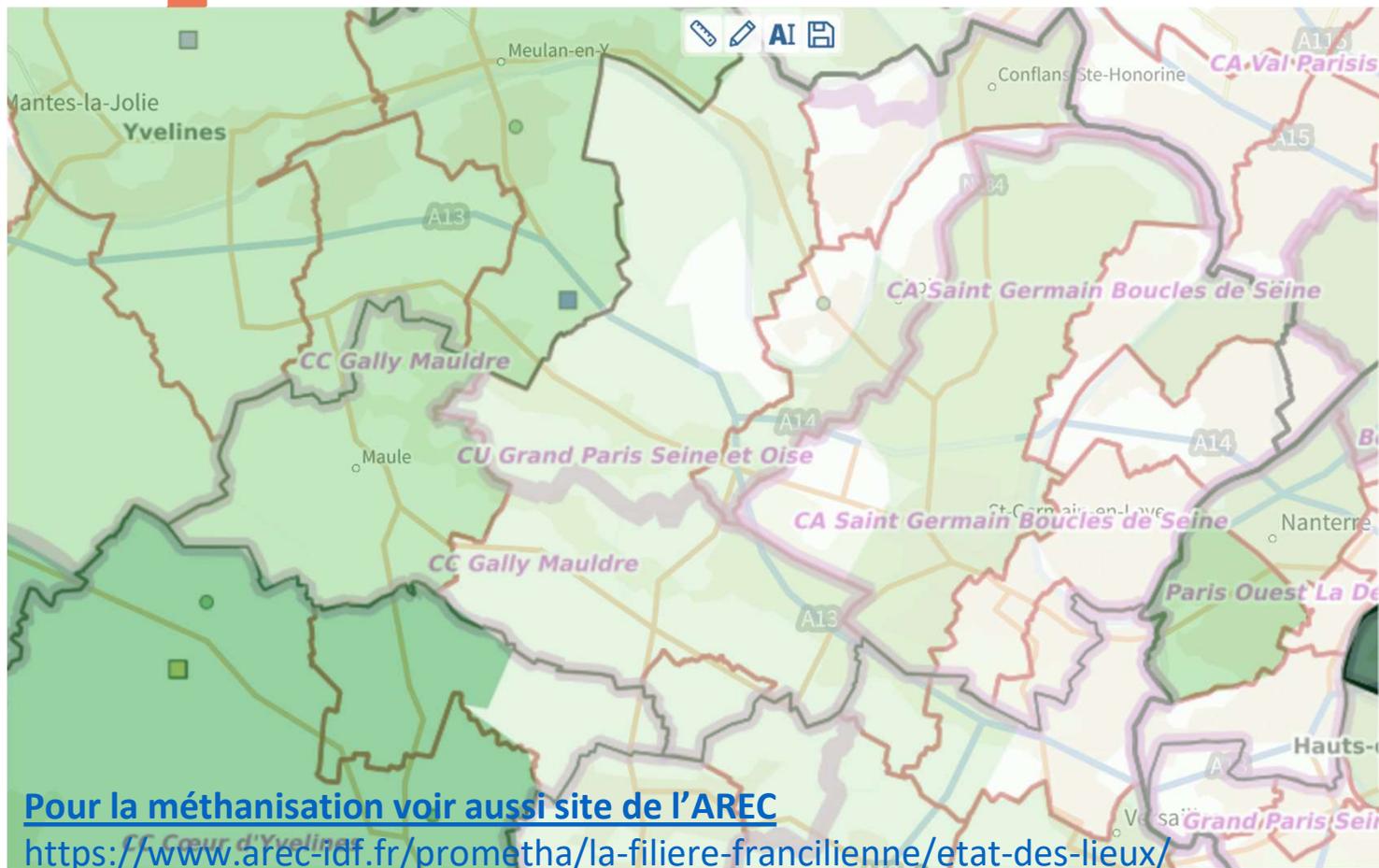


PRIORITES DU PCAET ET POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE : PV EN TOITURE

DANS LE DÉTAIL, AVEC LE SITE FRANCEPOTENTIELSOLAIRE :



PRIORITES DU PCAET ET POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE : MÉTHANISATION



[Pour la méthanisation voir aussi site de l'AREC](https://www.arec-idf.fr/prometha/la-filiere-francilienne/etat-des-lieux/)

<https://www.arec-idf.fr/prometha/la-filiere-francilienne/etat-des-lieux/>

Potentiel méthanisable significatif dans un rayon de 30 km (vert plus ou moins foncé)

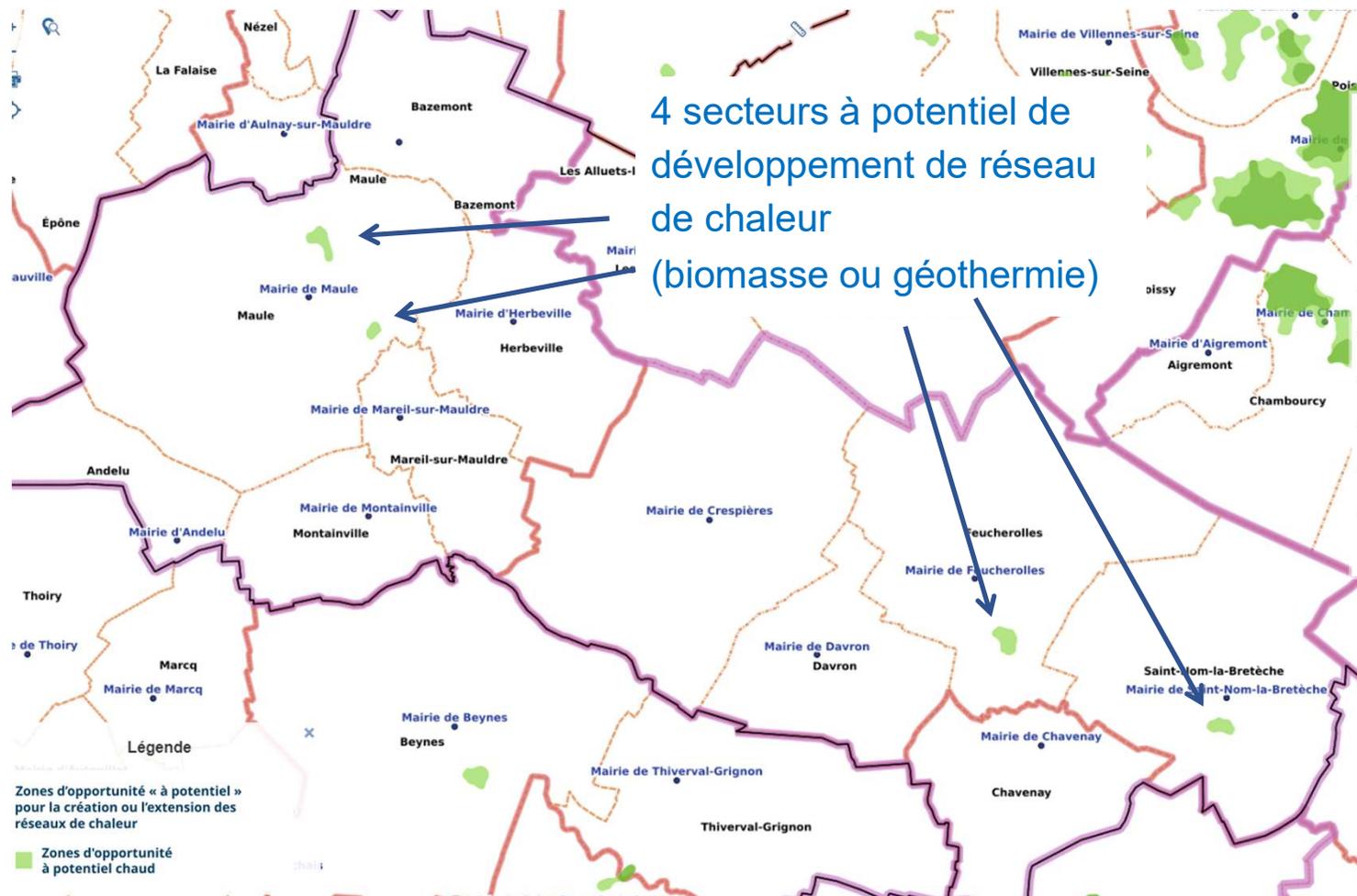
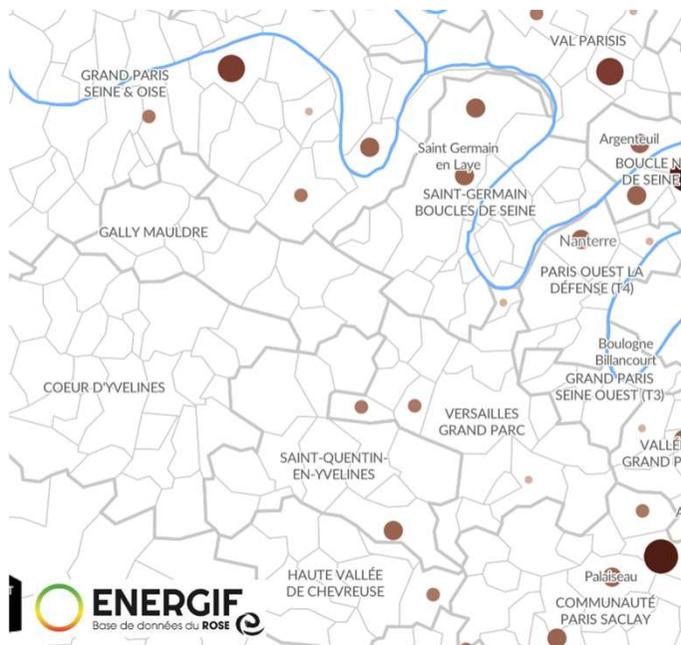
3 installations à proximité du territoire : Guitrancourt, Ecquevilly, Thoiry

Plusieurs points d'injection : Ecquevilly, Thoiry, Villiers St Frédéric, St Cyr l'école, Carrières sous Poissy...

==> IL RESTE DU POTENTIEL METHANISABLE A EXPLOITER (A ETUDIER)

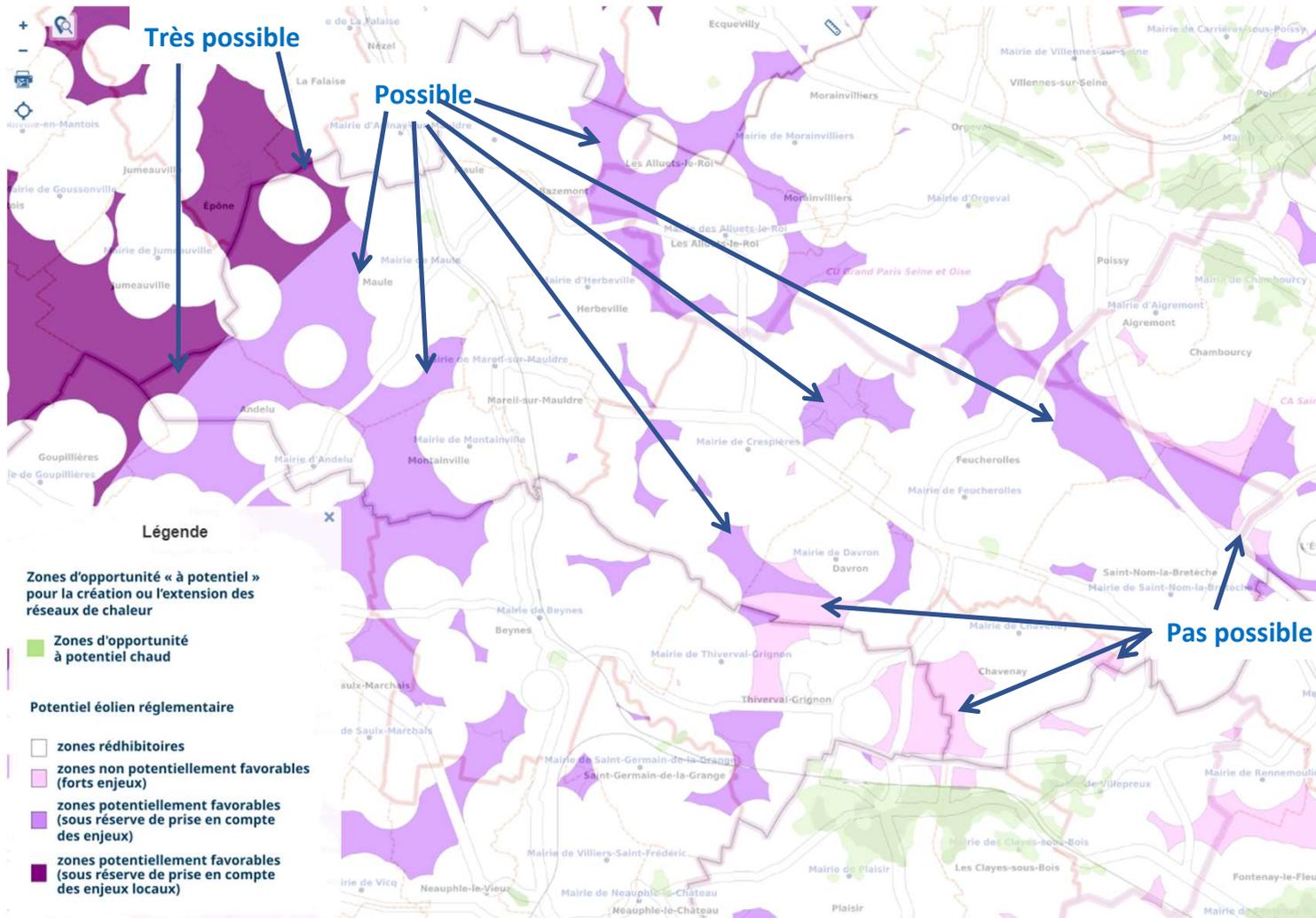
PRIORITES DU PCAET ET POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE : BIOMASSE BOIS ÉNERGIE

Voir site du rose [Cartoviz \(iau-idf.fr\)](http://Cartoviz(iau-idf.fr))



Production des chaufferies biomasse (2020) : Orgeval, Carrières sous Poissy, St Germain en Laye, Bois d'Arcy, St Cyr...

POTENTIEL ÉOLIEN



APRES LA PLANIFICATION, DES OUTILS POUR L'ACTION

- ✓ Les ZAER sont déjà un outil en elles-mêmes en ce qu'elles vont naturellement cristalliser des projets
- ✓ Au-delà et en complément, divers outils peuvent être mobilisés pour amplifier leur effet, accélérer les projets et maximiser les bénéfices pour le territoire :
 - AMI - Appels à manifestation d'intérêt cf [AMI Nevers](#) par exemple
 - Opérations d'autoconsommation collective
 - Communautés d'énergie renouvelable CER ou citoyenne CEC (cf diapo suivante)
 - PPA - Power Purchase Agreement (contrats de vente/achat directs)
 - ...

PRIORITE DU PCAET : DÉVELOPPEMENT DES PROJETS D'ÉNERGIE PARTAGÉE



LES COMMUNAUTÉS LOCALES, OUTILS NOUVEAUX ET PROMETTEURS

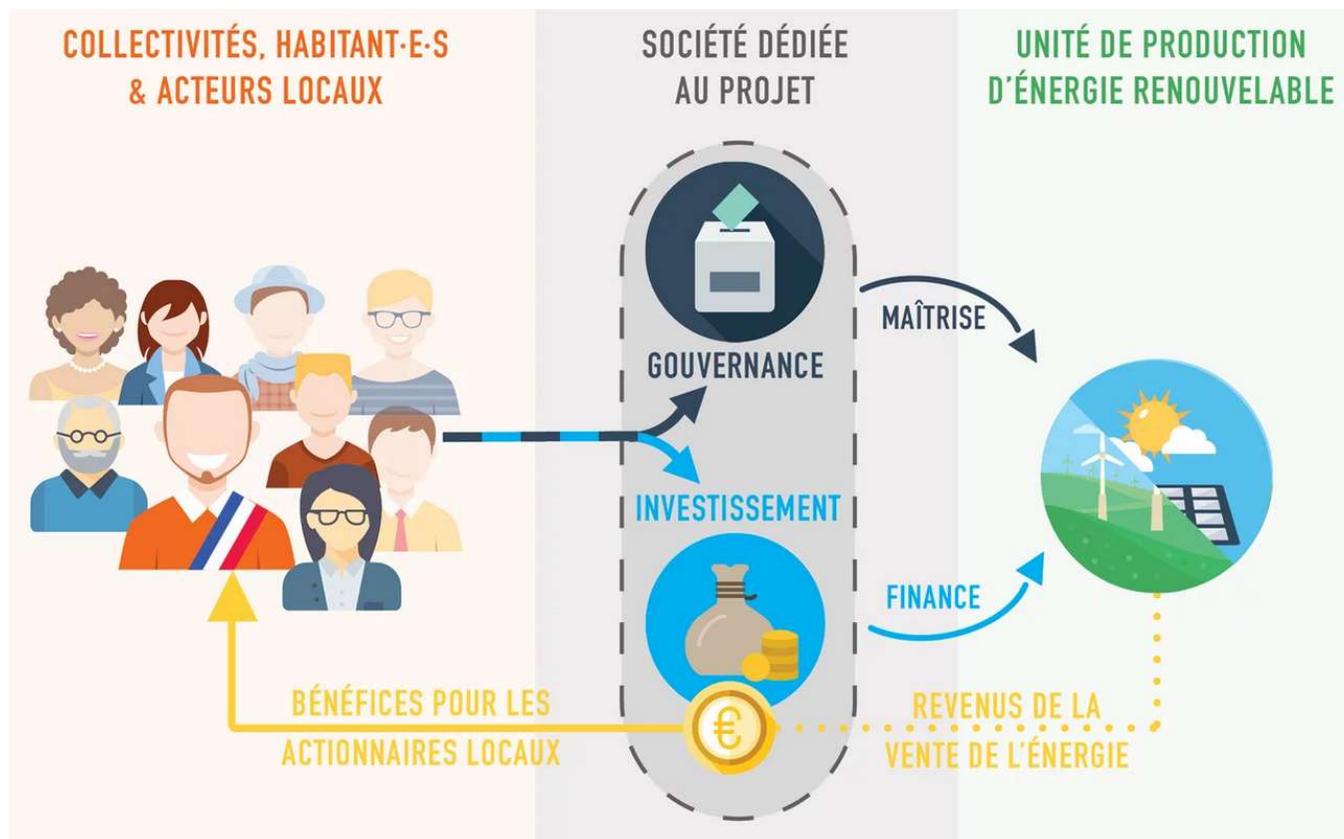
✓ Avantages économiques, écologiques, pédagogiques

Schéma simplifié

Points communs	Différences	
	CER - Communauté d'énergie renouvelable	CEC - Communauté d'énergie citoyenne
"Personne morale autonome"		
L'objectif premier n'est pas de générer des profits financiers	Les membres doivent être situés à proximité des projets EnR développés par la communauté	Pas de limites géographiques
Actionnaires ou membres Personnes physiques Collectivités ou leur groupements, SEM PME, Fonds d'entreprenarioat social EnR, "entreprise solidaire d'utilité sociale" Associations composées des organismes ci-dessus	La CER peut-être bi-énergie, électricité renouvelables et biogaz	Electricité uniquement
Peuvent produire consommer, stocker, accéder au marché et vendre de l'énergie		Peut fournir des services liés à l'efficacité énergétique, de recharge VE, ou autres services énergétiques à ses membres et actionnaires
Peuvent partager entre leurs membres l'énergie qu'elles produisent		Peut prendre part à la fourniture d'énergie et demeure responsable de ses écarts
Participation ouverte et volontaire		



PRIORITES DU PCAET : DÉVELOPPEMENT DES PROJETS D'ÉNERGIE PARTAGÉE



PRIORITES DU PCAET : DÉVELOPPEMENT DES PROJETS D'ÉNERGIE PARTAGÉE

Un modèle éprouvé : 317 projets labellisés en France



28 projets en Île-de-France
dont **18** labellisés



7,4 MWh en fonctionnement
800 kWh en développement

PRIORITES DU PCAET : DÉVELOPPEMENT DES PROJETS D'ÉNERGIE PARTAGÉE

UN GRAND MOUVEMENT EST NÉ !
ÉNERGIE PARTAGÉE

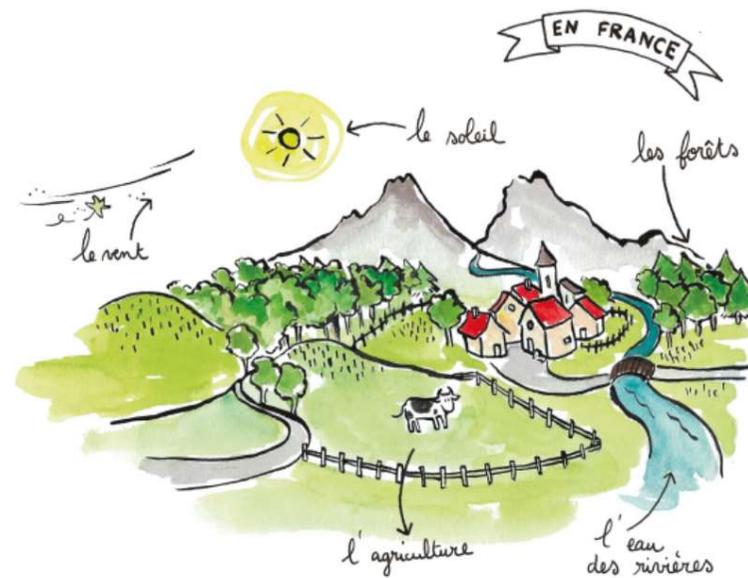
pour accompagner les citoyens, les collectivités
et les professionnels des énergies renouvelables
dans leurs projets communs.



BD

<https://mapropreenergie.fr/>

CAR TOUT EST LA !!



3. Point d'avancement par commune

Vos retours sur les ZAER en cours (brouillon ou arrêtées), questions, difficultés rencontrées

Pris en compte des enjeux intercommunaux :

- interfaces entre communes,
- grands projets structurants,
- quantification des besoins et des potentiels,
- argumentaires pour la concertation

Pour aller plus loin

QUELQUES OUTILS ET RESSOURCES

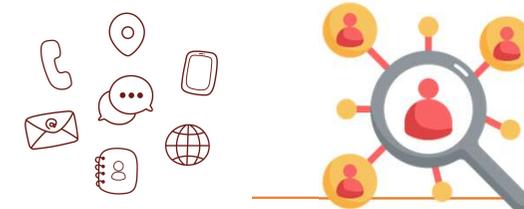


- [Portail cartographique des énergies renouvelables](#) et [Communauté Expertises.Territoires](#)
- [Outils Terza](#) : Outil mis à disposition gratuitement par la FNCCR pour faciliter le dimensionnement des ZAER et imaginer le futur équilibre énergétique de votre territoire.
- Fiches Ademe « [Energies renouvelables : Réussir la transition énergétique de mon territoire](#) »
- [AMORCE](#) : Réseau français d'information de partage d'expérience et d'accompagnement des collectivités et acteurs locaux en matière de transition énergétique [Amorce - Déchets | Énergie | Eau](#)
- Décryptage des idées reçues : <https://enrpourtous.fr/idees-recues/>

Rendez-vous sur la [Communauté ZAER Gally Mauldre](#) d'Expertises.Territoires pour retrouver davantage de ressources

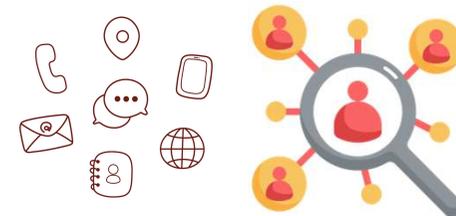
40

CONTACTS



DRIEAT Réseau Chaleur Urbaine	Florence LEVY	Chargée de mission planification et coordination de la transition énergétique	florence.levy@developpement-durable.gouv.fr
DRIEAT	Axel BENOIST	Chargé de mission transition énergétique en charge des énergies renouvelables	axel.benoist@developpement-durable.gouv.fr
Ademe	Claire Florette	Responsable du pôle Transition Energétique	claire.florette@ademe.fr
	Nathalie HEBRARD	Responsable Géothermie profonde et Réseaux de Chaleur	Nathalie.HEBRARD@ademe.fr
Région IdF	Chloé LAURENT	Chargée de mission transition énergétique - chaleur et froid renouvelable	Chloe.LAURENT@iledefrance.fr
Les générateurs		Générateurs sur les yvelines : SEY 78, SIPPEREC, SIGEIF, Energie Partagée, AREC	lesgenerateursidf@institutparisregion.fr
Association française de géothermie profonde	Armand POMART	Ingénieur de projets Animateur géothermie IdF Réfèrent géothermie profonde	armand.pomart@afpg.asso.fr
Energie Partagée	Mamourou SAMASSI	Chargé du développement territorial	mamourou.samassi@energie-partagee.org
	Elodie MERCIER	Chargé du développement territorial	elodie.mercier@energie-partagee.org

CONTACTS



Enedis	Olivier AUBUJEAULT		olivier.aubujeault@enedis.fr
	Stéphane BARBELIN		stephane.barbelin@enedis.fr
GRDF	Jonathan PLANCHEZ		jonathan.planchez@grdf.fr
	Camille POIROUX		camille.poiroux@grdf.fr
DDT 78	François COLIN	Chargé de mission Transition écologique - Energies renouvelables, Mobilités durables et Economie circulaire	francois.colin@yvelines.gouv.fr
	Catherine LANGLET	Adjointe à la Chef du Service des Territoires, de l'Aménagement et de la Transition Ecologique Responsable de la Mission Transition Ecologique	Catherine.langlet@yvelines.gouv.fr
	Fanny BONTEMPS	Cheffe du service des territoires, de l'aménagement et de la transition écologique	fanny.bontemps@yvelines.gouv.fr



CONTACTS



FIBOIS	Valéry BREEMEERSCH	Contact Ile de France biomasse bois	contact@fibois-idf.fr
SIGEIF	Valentine GOETSCHY	Animation bois énergie	valentine.goetschy@sigeif.fr

